Master notariat

Par **khartus**, le **05/03/2015** à **00:51**

Bonjour,

Voilà je suis étudiante à Nanterre université en droit . Je veux m'orienter vers le notariat qui me plait beaucoup.
Le souci : le master
J'ai entendu dire que c'était tres sélectif car beaucoup de demandes et peu de place.
J'ai peur de ne pas pouvoir avoir de place quand mon tour sera venu. En effet, je ne suis pas une des meilleures élèves. J'ai passé ma l1 sans rattrapage avec 11 de moyenne et mon premier semestre de l2 avec11,5/12(en attend ma dernière note). J'entends beaucoup dire qu'il faut une excellente moyenne ... Etc et ca me panique un peu.
De plus, je vais avoir du mal à postuler dans les universités de provinces du fait de problèmes financiers qui ne me permettent pas de quitter le domicile familial pour le moment (certes j'ai le temps mais avec le travail que je fais j'aide déjà ma mère a rembourser son prêt)

Enfin voilà j'aurai voulu en savoir un peu plus sur le master 1 et 2 notariat (surtout à Paris) Conditions d'accessibilité ... Etc.
Merci d'avance !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés